

29 nov 2023 -12:12

Le rez-de-chaussée du Résidence Palace à Bruxelles sera rafraîchi en profondeur pour la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne en 2024

Depuis octobre 2023, le rez-de-chaussée du bloc C du Résidence Palace situé à Bruxelles est en cours de restauration et de rénovation. Cette partie du bâtiment est utilisée par le Centre de Presse International (IPC) et est restaurée dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne au premier semestre 2024.

||

« Cela fait maintenant plusieurs semaines que les travaux du Résidence Palace ont officiellement débuté en vue de la Présidence du Conseil de l'Union européenne. Je me réjouis de l'avancée de ceux-ci qui seront terminés pour la fin de cette année. Le Résidence Palace est un lieu emblématique que l'on ne présente plus et qui symbolise un joyau architectural de notre patrimoine bruxellois. Je suis fier de constater le travail incroyable réalisé, entre autres, par nos équipes de la Régie des Bâtiments et de l'IPC pour permettre à notre patrimoine de perdurer à travers le temps. La Belgique sera, dans quelques semaines, la vitrine de l'Europe, puisqu'elle accueillera sur son territoire la Présidence du Conseil de l'Union européenne. À cet égard, il fallait que nous soyons efficaces, opérationnels et à la hauteur de cette nouvelle fonction. C'est la raison pour laquelle nous avons tout mis en œuvre pour rendre nos bâtiments à la hauteur de la Belgique. À l'instar du Palais d'Egmont, les locaux du Résidence Palace permettront d'accueillir correctement nos dirigeants européens afin de faire vivre la démocratie. »

||

Mathieu Michel
secrétaire d'État chargé de la Régie des Bâtiments

Contexte du projet

À partir du 1er janvier 2024, la Belgique assurera la Présidence du Conseil de l'Union européenne pendant six mois. Afin de répondre aux besoins du Centre de Presse International (IPC), une partie du rez-de-chaussée du bloc C du Résidence Palace, situé à Bruxelles, sera restaurée et rénovée.

Le Résidence Palace présente une grande valeur historique. Il a été construit entre 1922 et 1927 comme un complexe de luxe comprenant des appartements, un hôtel, deux restaurants, un théâtre, etc. Après la Deuxième Guerre mondiale, le complexe n'a pas pu être revitalisé et l'État belge a fait l'acquisition des bâtiments, jouissant d'une bonne situation sur la rue de la Loi, pour y loger des services publics.

Aujourd'hui, le bâtiment se trouve en plein cœur du quartier européen. Le siège du Conseil européen est installé dans le bloc A du Résidence Palace (bâtiment Europe), tandis que le bloc C accueille l'IPC.

Début des travaux de restauration et de rénovation

Au rez-de-chaussée du bloc C, le patio, les salons adjacents au restaurant, la salle Passage et les halls d'entrée Jordaens et Rubens seront rafraîchis en profondeur en raison de l'utilisation intensive des salles de réunion et de conférence de l'IPC depuis son ouverture en 2001.

Les travaux suivants seront effectués :

- Le sol et la fontaine en mosaïque du patio seront rénovés, ainsi que la menuiserie intérieure. L'acoustique sera également améliorée et l'éclairage sera rénové.
- Dans la salle Passage et les salons adjacents au restaurant, les boiseries et les revêtements muraux seront restaurés, l'acoustique améliorée et l'éclairage renouvelé.
- L'accueil actuel sera transformé en salon d'honneur.
- La salle Club adjacente au restaurant sera également entièrement rénovée dans l'esprit Art déco propre au Résidence Palace pour y accueillir un espace VIP.
- Dans les halls d'entrée Jordaens et Rubens, les murs seront décapés pour retrouver la similitude d'origine et le sol retrouvera sa finition en mosaïque. Les plafonds et l'éclairage seront également rénovés.

Les travaux s'achèveront fin 2023, avant le début de la Présidence belge, qui commencera le 1er janvier 2024.

Fiche technique du Résidence Palace (bloc C)

- Adresse : Rue de la Loi 155, 1048 Bruxelles
- Propriétaire du bloc C : État belge
- Occupant : Centre de Presse International (IPC)
- Maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments
- Bureau d'études : T. Henrard - Eve Depré
- Entrepreneur : SOCATRA S.A.
- Durée des travaux : octobre 2023 - fin 2023
- Coût : 1,2 million d'euros hors TVA

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Nele Heerwegh (NL) -Cardoso Nunes
Catherine (FR)
+32 (0)470 13 10 74
+32 (0)495 21 06 86
press@buildingsagency.be